

INTERVENTION DE JACQUES DELORS
DEVANT LE GROUPE SOCIALISTE DU
PARLEMENT EUROPÉEN

Bruxelles - 22 mars 2006

Monsieur le Président, Martin Schulz,
Monsieur le Président et Ami, Borrell,
Cher(e)s Camarades,
Cher(e) Ami(e)s,

Je suis quand même un peu ému d'être ici, de voir tant de camarades, tant d'élus présents. Vous savez que parmi les raisons de ma carrière politique écourtée, c'est que je n'aime guère entrer dans des salles avec applaudissements. Mais je ne pouvais pas refuser aux amis qui se battent tous les jours pour l'Europe.

Au début, j'ai cru que vous alliez me demander comment relancer la construction européenne. Figurez-vous que je n'ai pas de remède miracle et que je ne veux pas vous décevoir. Par conséquent, je vous proposerai quelques petits cailloux blancs sur le sentier de votre réflexion, en espérant, ensuite, pouvoir dialoguer amicalement avec vous. Dans cette phase de crise européenne, est-elle d'ailleurs plus grave que les crises antérieures ? Je ne le sais pas. En tout cas, la situation est très préoccupante. Je crois que l'élément encourageant, pour nous, c'est le travail du Parlement Européen. On peut discuter sur le fonctionnement des autres institutions ou du système mais vraiment, le Parlement Européen est, pour moi, en ce moment, le moteur de la vie européenne, la preuve du caractère indispensable, vitale de la démocratie représentative. Alors que certains, semblant ignorer cette réalité démocratique, préconisaient que, comme dans l'Agora grecque, nous soyons des centaines de millions à débattre de l'avenir de l'Europe au même moment, au même endroit. Pour illustrer ma pensée, j'évoquerai trois de vos textes.

Tout d'abord, la résolution que vous avez adoptée en janvier 2006 sur la période de réflexion. C'est un texte de base pour nous et je peux vous signaler, par exemple, que l'ensemble des associations françaises qui militent dans tous les domaines et qui s'unissent pour l'Europe, l'ont pris comme base. Je ne veux pas que ce texte soit oublié et j'y ferai d'ailleurs référence.

Ensuite, autre référence, le texte que vous avez adopté il n'y a pas longtemps sur la stratégie de Lisbonne, l'état des lieux avant le Conseil de printemps qui a lieu demain.

Enfin et surtout, et là, je ne vais pas me faire que des amis, j'ai beaucoup d'estime pour le travail que vous avez fourni sur la directive "services" car le travail, tel qu'il a été fait jusqu'à présent, est le produit d'un mouvement social qui s'est manifesté, notamment par la Confédération Européenne des Syndicats, puis, ensuite d'un travail qui bien entendu, dans un parlement, est aussi le résultat de compromis. Et quand on dit que l'Europe n'est pas

vivante, des mouvements dans la rue, un parlement qui travaille et qui décide, cela démontre qu'il y a des institutions d'inspiration démocratique et sociale qui fonctionnent.

Donc, dans la période difficile que nous traversons, cette action visible du Parlement Européen -pour peu que l'arbitre des élégances, les media, veuillent en rendre compte- est un phénomène très encourageant. Je n'insisterai pas davantage sur la double crise d'identité et de croissance que traverse l'Europe. Je dis "d'identité" parce que les inquiétudes des pays se manifestent de manières différentes, parfois même en rejetant le projet de Traité constitutionnel. Mais je parle aussi de "crise de croissance" parce que le bon sens commande de dire que, pour passer de 12, de 15 à 25, il faut du temps et cela, on ne veut pas l'admettre, y compris chez les nouveaux adhérents. Il faut du temps pour s'habituer et je pourrais vous raconter pendant une heure, ce serait plus facile, des anecdotes qui montrent qu'il faut créer un minimum d'esprit de famille, de compréhension des autres, de connaissance de leur psychologie et de leurs traditions nationales. En bref, le contrat de mariage entre les 25 doit être consolidé et enrichi.

Je voudrais aussi que dans ces débats qui s'annoncent, on n'oublie pas les acquis de la construction européenne. Je ne vais pas vous les rappeler. Il me semble que dans plusieurs pays, pas seulement en France et aux Pays-Bas, on les oublie et pour se justifier, on ajoute "question de générations". Non, il n'y a pas que le problème de la Paix, il y a bien d'autres domaines dans lesquels la construction européenne a avancé.

Bien entendu, nous mesurons ce qui reste à faire. Bien entendu, nous voulons dialoguer avec les nouvelles générations qui disent "Hitler, connais pas". Mais, en dépit de cela, je crois que nous devons constamment rappeler dans nos débats publics, ce que l'Europe a déjà réalisé. En plus, la première puissance commerciale du monde, la première pour l'aide au développement et l'aide humanitaire, l'Union Européenne qui a réussi à désembourber le dossier de Kyoto et je me limiterai à ces quelques exemples.

Je viens du Portugal. Le développement du Portugal, qui est passé de 50, moyenne communautaire quand il a adhéré, à 75, ce qui veut dire que son niveau de vie a augmenté de 50% en 20 ans. La modernisation du pays, les Portugais la reconnaissent eux-mêmes, parce que, eux, ils posent des affiches, rappelant combien l'Union Européenne a contribué.

Ayant dit cela, je voudrais vous proposer de dialoguer autour de quatre points : revenir aux fondamentaux de la construction européenne, tout d'abord ; souligner avec une mise en garde, l'importance stratégique de l'union économique et monétaire. Si elle ne réussit pas

dans les dix ans, ce sera peut-être un échec total pour la construction politique de l'Europe. Développer, mais cela ne vous étonnera pas, et vous trouverez peut-être que je radote, le triptyque compétition/coopération/solidarité, ce qui me permet de parler en filigrane de l'agenda de Lisbonne. Enfin, évoquer les débats institutionnels, dans la mesure où ils sont d'actualité.

Je ferai donc l'impasse sur la politique étrangère et la politique de la défense sans, pour autant, sous-estimer ce qui est en cours et ce qui a été réalisé, et l'immensité du travail à faire pour aller vers une politique commune des affaires étrangères et de la sécurité.

I – REVENIR AUX FONDAMENTAUX

L'expérience historique de la construction européenne montre que, s'il n'y a pas un minimum de confiance entre les Etats membres, il est impossible de progresser. Et, même au temps où la Grande-Bretagne s'opposait au projet de l'Acte Unique et autres, il y avait au Conseil des Ministres des Affaires Générales et même au Conseil Européen, une atmosphère qui permettait de parler puis de comprendre, voire de décider à la majorité. Or, actuellement, ce minimum de confiance entre les Etats n'existe pas. Je plaide pour un armistice psychologique entre ces pays, ce qui veut dire qu'il y en a certains qui doivent donner l'exemple et arrêter de faire des effets d'annonces agressifs ou bien encore de dénoncer chez l'autre la paille qu'il a dans son œil sans regarder la poutre qu'il a dans le sien. Vous voyez bien les détestables conséquences des effets d'annonces et des effets de manches qui se succèdent en ce moment. Imaginez demain, au Conseil Européen, avec le sens de la dignité et de leur opinion qu'a chaque Etat, ce qui peut se produire.

Pour regarder la poutre en France, je vous dirai qu'on peut discuter techniquement, juridiquement, politiquement de l'affaire Suez. Mais la manière dont le gouvernement français s'y est pris est négative pour la construction européenne. Cela nourrit chez les autres des procès d'intention plus ou moins fondés.

Deuxième point, pour revenir aux fondamentaux, il faut admettre qu'il y a des divergences profondes entre les Etats membres sur les finalités de l'Union. Il ne faut pas faire "comme si" cela n'existait pas parce que les chefs d'Etats s'appellent par leur prénom. Et il vaudrait mieux faire surgir ces problèmes. Il y en a toujours eu. Et au moins, quand on a parlé de l'Acte Unique, de la cohésion économique et sociale, de la monnaie unique, des oppositions s'étaient manifestées sur des projets concrets qui impliquaient des choix de finalités. Actuellement, on ne veut pas parler des finalités de l'Europe parce que cela permettrait de

savoir s'il y a des formes institutionnelles valables pour les 25 sur tous les sujets, s'il y a des désaccords profonds ou s'il n'y a pas d'autres formules à trouver.

Je ne citerai qu'un exemple : la construction de l'Europe économique, environnementale et sociale, impliquant les quatre libertés du marché, une politique de la concurrence et, bien entendu, la compétition entre les entreprises. Si on ajoute à la compétition entre les entreprises, la compétition entre les nations, alors, ceux qui disent cela ne doivent plus parler d'Europe politique. Car ceci aggrave tous les jours le climat entre les pays et c'est même incompatible avec le maintien de la puissance et de la cohérence d'un vaste ensemble économique intégré. Donc, si on est partisan de la compétition entre les nations, parlons-en une fois et voyons ce que l'on peut faire, quitte à ne pas tout faire ensemble. Mais je crois que là, il y a un élément essentiel. Jamais on ne veut parler de cette question. Quelle est notre image de la construction de l'Europe et, pour commencer, de ce vaste ensemble économique et intégré ? Est-ce que nous acceptons que, par le dumping, fiscal surtout, on justifie cela, même du point de vue théorique, comme l'a fait, il faut parler clair, Gordon Brown, dans plusieurs articles. La compétition –tous azimuts- entre les nations européennes, c'est la négation même de la Communauté Européenne.

Parlons aussi du moteur de la construction européenne. Je me répète mais j'en ai assez de ces gens qui me parlent du design de la voiture. Je voudrais qu'on soulève le capot et qu'on regarde le moteur, le triangle Parlement européen, Conseil, Commission, chacun dans son rôle, et que l'on ramène le Conseil européen à sa seule mission qui est, à partir des travaux des trois autres institutions, de dégager les grandes orientations généralement à l'unanimité.

Tout cela parce que le triangle de base ne fonctionne plus. La Commission a le droit d'initiative, c'est bien. Pour ceux qui ne sont pas convaincus, je rappellerai simplement qu'il n'y aurait pas de programme Erasmus si la Commission n'avait pas eu le droit d'initiative. La Commission a le droit d'initiative, elle fait des propositions, elle devrait travailler d'une manière permanente avec le Parlement européen et le Conseil des Ministres, voir les textes que l'on peut proposer, les textes vraiment indispensables. Mais pour cela il me semble qu'il faut à nouveau un vrai Conseil des Ministres des Affaires générales et non pas des Ministres des Affaires étrangères qui viennent, sous couvert aussi des affaires générales, et qui, ayant parlé géopolitique au cours du déjeuner, s'en vont ensuite et laissent à un Secrétaire d'Etat, sans instructions, le soin de décider. Il faut un Conseil des Affaires générales ; c'est un des éléments clés qui a permis de progresser. Rétablir ce triangle institutionnel, que les Chefs d'Etat arrêtent de mépriser la Commission et qu'ils ne croient pas qu'ils vont tout faire au niveau du Conseil européen. Ce n'est pas spectaculaire. Je vous assure que si on revenait à

cette pratique élémentaire, on y verrait plus clair, on arriverait à susciter les vrais débats. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont peut-être changé, mais de mon temps, ils étaient très contents lorsqu'on leur posait deux ou trois questions en deux pages et qu'ils avaient ainsi à trancher les orientations majeures.

Voilà les fondamentaux qui devraient être établis. Et le troisième, je vous le dis, n'est pas spectaculaire. Je ne me vois pas vendre cela à un Chef d'Etat ou à un Premier Ministre soucieux de sa popularité ou cherchant l'idée géniale qui lui permettrait de transpercer l'indifférence des médias. C'est très important. Il faut aussi que la Commission, le Conseil des Ministres et les Représentants permanents s'en rendent compte, sans oublier le Secrétaire général du Conseil et ses services bien sûr.

II – L'IMPORTANCE STRATÉGIQUE DE L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

Il est difficile d'en parler quand on est Français et que son pays est en-dehors des clous. Vous oublierez un moment que je suis Français. Je ne devrais peut-être pas dire cela ; on va le répéter en France et on va dire que je ne suis pas un bon Français, mais je vous parle en tant qu'Européen. Je n'ignore pas les différences de performances entre les pays, entre les Etats-Membres, ni les résultats relativement médiocres de la zone Euro. N'oubliez pas que l'Allemagne et la France font près de 50 % du PIB de la zone Euro. Il faut, quand on fait une analyse, tenir compte de ces éléments. Le bilan, quel est-il après sept ans de l'Union économique et monétaire ? L'euro protège mais l'euro ne dynamise pas. L'euro protège, y compris des bêtises que font certains pays. Vous pouvez reprendre l'histoire de ces dernières années et voir que certains pays membres de l'euro auraient eu à un certain moment de grandes difficultés sur le marché des changes, s'ils avaient gardé leur monnaie nationale.

Le résultat est que, d'un point de vue technique, on demande trop à la monnaie pour assurer le dynamisme et la stabilité de l'ensemble. Remarquez, les banquiers centraux sont très heureux mais nous, on est moins heureux. D'ailleurs c'est très difficile pour eux. Ils utilisent comme paramètres, notamment, les évolutions des prix, mais aussi des masses monétaires qui vont différemment selon les pays. Il faut donc, rappeler à partir de là, le projet d'origine : l'équilibre dialectique entre l'économique et le monétaire. Or, celui-ci n'est pas réalisé, pourquoi ? Cet équilibre était prescrit par le rapport dit Delors de 1989, maintenu dans l'esprit par le Traité de Maastricht. Mais il a été complètement oublié en 1997 quand on a fait le pacte de stabilité, ce pacte de stabilité qui avait ses raisons du point de vue allemand pour convaincre une opinion à majorité réticente. Ce pacte de stabilité n'a réglé qu'une partie des

problèmes. Il aurait fallu, comme je l'ai maintes fois recommandé, un pacte de coordination des politiques macro économiques. Ne croyez pas que M. Greenspan et son successeur aux Etats-Unis sont seuls. Ils sont constamment en relation dialectique avec la Maison blanche, et les Ministres. La Commission aurait dû avoir le courage de dire : "nous dénonçons les asymétries entre les politiques économiques nationales, nous démontrons que si nous allions tous dans le même sens, nous ajouterions une valeur à l'ensemble et nous ferions davantage de croissance dans les périodes favorables et moins de décroissance dans les périodes de ralentissement". Cela n'a jamais été tenté et d'ailleurs les Ministres n'ont jamais voulu reconnaître à la Commission cette capacité. La Commission proposerait bien entendu, elle ne disposerait pas.

Je n'espère pas convaincre tout le monde. Je dis que le chantier de réflexion doit être ouvert. Il est économique, technique, institutionnel. La coopération des politiques macro-économiques nationales, une harmonisation minimale à l'intérieur de l'Union économique et monétaire, notamment en ce qui concerne l'assiette de l'impôt sur les entreprises puis ensuite les taux.

Et aussi, pour l'UEM, un budget propre permettant d'accompagner les efforts des Etats de l'Union économique et monétaire ; peut-être même un fonds d'intervention conjoncturel qui serait utilisé, bien entendu, d'une manière raisonnable. Si l'euro marchait vraiment bien on n'aurait peut-être pas cette accumulation de dollars chez les banques asiatiques qui demain peut amener la Chine, dans dix ans, à provoquer un peu les Etats-Unis. La valeur d'une monnaie, c'est aussi les performances économiques à l'appui. C'est pourquoi je demande au moins que ce sujet soit discuté, et pas simplement par des monétaristes ou des responsables qui veulent être bien vus par les monétaristes, selon les idées à la mode. Le snobisme n'existe pas seulement dans les salons, il existe aussi dans les bureaux et dans les cabinets ministériels.

III – REVENIR À L'ESPRIT DE L'ACTE UNIQUE

Je veux parler du triptyque compétition/coopération/solidarité. C'est sur cette base qu'a été fondé l'Acte unique qui a ajouté la cohésion économique et sociale, qui a reconnu le rôle du dialogue social, qui s'est occupé de l'environnement. Bien sûr, selon l'orientation des gouvernements, les parts respectives du marché et de la régulation sont différentes. Il n'y a pas un seul pays où le marché ait toutes les qualités et conduise à la société du marché. Il faut savoir que parfois le marché est souvent myope, et que ses imperfections doivent être corrigées.

Le premier devoir est d'approfondir le marché intérieur. C'est le meilleur moyen de lutter contre la mondialisation contrairement à ce que pensent certains. Plus le marché intérieur sera actif, plus il offrira des débouchés, des performances, des emplois, plus il secrétera de la puissance qui nous permettra de résister à la mondialisation. Bien sûr, aujourd'hui, il faut penser au domaine de l'énergie où, là aussi, il est nécessaire.

A cet égard, nous avons besoin de clarifier la politique de la concurrence. Vous remarquerez que plusieurs décisions de la Commission ont été corrigées ou rejetées par la Cour de Justice. Faisons attention à ce que la seule jurisprudence ne devienne demain la base du Traité, faute de grandes orientations politiques. Nous avons besoin d'un grand débat sur la concurrence, sur ses finalités, permettre une compétition équilibrée, saine, au profit des consommateurs et des travailleurs. On ne peut pas opposer, comme le font certains dans le débat actuel, le consommateur au travailleur. Le travailleur est aussi consommateur, et il crée la richesse, il est intéressé à un meilleur fonctionnement de l'économie. Il faut discuter de l'espace pertinent. Selon les marchés, par exemple : la Belgique peut-elle accepter, même si c'est un petit pays, qu'en matière énergétique, elle soit liée à un quasi-monopole d'une entreprise ? Même si le marché pertinent est plus souvent l'Europe et parfois le monde.

Venons-en à la coopération. Revenons dans l'actualité, la Confédération Européenne des Syndicats a fait, hier, deux propositions qui vont dans le même sens, tout d'abord une initiative européenne de croissance à double dividende. Pourquoi à double dividende ? Parce que s'il y a plus de croissance, c'est déjà gagné pour l'immédiat, et aussi pour le futur, car c'est renforcer notre potentiel dans la société de la connaissance, de la recherche, des infrastructures. Et, deuxième proposition, améliorer, pour ce faire, la gouvernance économique. Bien entendu, un des grands problèmes d'aujourd'hui, c'est l'énergie. Il ne s'agit pas simplement d'assurer notre sécurité, et dans la manière dont nous traiterons avec les autres, la politique étrangère est aussi en cause. Il en sera question au prochain G 8 à Moscou ; Avec quels atouts, quelle cohésion, l'Union Européenne se présentera-t-elle, y a-t-on réfléchi, compte tenu de l'état de notre coopération en matière énergétique ? Autre élément de la coopération : les infrastructures. C'est ma grande nostalgie du Livre Blanc de 1993 accepté par le Conseil Européen et non mis en pratique par les Ministres des Finances : transports, Télécommunications, Nouvelles Technologies de l'information. Un grand marché a besoin d'infrastructures transfrontalières. Et, de ce point de vue, si j'ai bien compris, le dernier projet de perspectives financières qui vous est soumis, est assez décevant sur ce point.

Et à cette rubrique consacrée à la coopération, je vais devoir ajouter l'éducation. Il ne s'agit pas de faire une politique européenne de l'éducation. Nous avons nos systèmes, nous avons maintenant des règles communes dans l'enseignement supérieur, mais au moins, que l'on facilite les échanges. Or, le programme Erasmus est freiné actuellement, faute de moyens suffisants pour l'inciter. On me dira : "au point où nous en sommes, après qu'il y ait eu 1,5 million de bénéficiaires, 150 000 l'an dernier, c'est aux gouvernements à le faire !" Oui, mais comme les gouvernements n'y sont pas sensibles, une impulsion communautaire est toujours nécessaire. Et puis, le deuxième problème sur lequel l'Europe pourrait se pencher, même si je reconnais que la situation est différente, selon les pays, c'est la formation à l'entrée dans la vie active. Sans doute là, on pourrait mieux échanger nos points de vue et peut-être trouver quelques solutions, dont un chèque-éducation pour tout jeune sortant de l'école entre 16 et 18 ans.

Enfin, la coopération, c'est l'immigration. Là, nous sommes très loin, pour de nombreuses raisons, dont le fait que nous avons des systèmes d'intégration tout à fait différents. Mais, comme tous ces systèmes ont tous connu des ratés, je crois qu'une nouvelle confrontation sur "qu'est-ce qui a marché ? Qu'est-ce qui n'a pas marché dans nos systèmes ?" serait très utile pour progresser vers plus de convergence en ce qui concerne les politiques de l'immigration. Quant au troisième pilier de l'acte unique, la solidarité, j'ai évoqué, à propos du Portugal, le bilan plutôt positif de la cohésion économique et sociale, mais, j'ai des inquiétudes pour l'avenir. Parce que ces politiques de cohésion économique et sociale ne sont pas qu'une question d'argent. C'est une affaire de conception.

Dans l'esprit de l'Acte Unique, elles étaient fondées sur le partenariat entre les institutions européennes et les régions. Si on glisse peu à peu, bien sûr hypocritement, vers des chèques donnés à des pays, ceux-ci sont très contents de se débrouiller avec ce chèque, le seul moment difficile est quand les 25 pays se réunissent entre eux pour répartir la manne. Mais nous serions loin alors de l'esprit des politiques de cohésion économique, sociale et structurelle. Par exemple, il y a des préoccupations communes qui ont bénéficié de l'initiative européenne ; je pense au développement rural, que j'avais mis dans les cinq objectifs, que l'on a enlevé et que l'on a ressuscité dans le cadre de la dernière réforme de la politique commune. Mais le développement rural, même pour des pays qui sont autant urbanisés que nous, c'est un problème central. Je vous assure que, pour la France, si elle n'arrive pas à faire l'équilibre entre la maîtrise urbaine et le développement rural, elle perdra de son âme et de sa force. Je pense, par ailleurs, au développement non maîtrisé des villes. Nous avons lancé en 1994 un programme "Urban". De grands montants financiers n'étaient pas en

cause, mais cette initiative encourageait tous ceux qui voulaient réfléchir sur la ville, sur la concentration extrême du centre, sur les périphéries, sur les liaisons entre les deux, sur la taille des villes, sur les phénomènes périurbains. Combattre la ségrégation et l'exclusion sociale : la valeur ajoutée de l'Union Européenne pour stimuler et aider.

Quant aux autres aspects de la dimension sociale, qui sont aussi dans le troisième élément du triptyque, la solidarité, il faut bien rappeler ce qu'est la répartition des compétences, et ce qui est du ressort des Etats-Membres. Ceci dit, l'Union Européenne, au plan social, c'est la cohésion économique et sociale, le plancher de législation - hygiène, santé, sécurité, conditions de travail - qui peut être amélioré, le dialogue social, et enfin, l'entreprise de statut européen, les comités européens d'entreprises. Voilà des questions sur lesquelles il faut travailler, parce que ces comités d'entreprises européens sont quand même au cœur des transformations qu'imposent la mondialisation, le progrès technique et autres. Peut-on aller plus loin ? C'est ce que le PSE va essayer de faire. Vous y travaillez, mais à un moment donné, il faudra poser la question de la répartition des compétences entre l'Union et ses membres.

Il ne suffit pas d'invoquer l'Europe sociale. J'ai été très critiqué parce que j'ai comparé à des cabris ceux qui parlaient d'Europe sociale à tort et à travers. Mais il faut tenir compte de nos différences, voire de nos divergences, et mesurer quelles sont les marges de manœuvre. Il y a, à mon avis, un socle qui est lié à la libre circulation des travailleurs. On ne peut pas parler d'Europe politique et ne pas regarder ce sujet en face, parce qu'il faut penser à l'avenir, avec le développement des moyens de transport et autres. Ce qui implique de réfléchir à ce qui permettra le développement d'un marché européen du travail, offrant plus de possibilités aux jeunes générations.

IV – LE CHANTIER INSTITUTIONNEL

Je voudrais, pour terminer, et ne pas vous ennuyer trop, revenir à l'institutionnel. Et de ce point de vue, je n'ai pas changé dans mes positions de fond, je suis pour une fédération des nations, ou des Etats-nations, et je plaide pour la différenciation.

Au sujet de la fédération des Etats nations, un simple rappel. Il s'agit d'affirmer que les nations ont encore un avenir et de considérer que le mode fédéral est le meilleur moyen, le plus efficace, le plus transparent, le plus démocratique pour aboutir à des décisions au niveau des nations. C'était donc un cocktail un peu explosif que j'ai lancé en 1997. Je continue à penser que le mode fédéral de prise de décision est le meilleur. C'est cela ma

différence avec les partisans de la doctrine fédéraliste européenne qui m'ont toujours reproché d'être trop pragmatique dans ma réflexion et dans mon action.

Je sais qu'aujourd'hui les pays nouveaux sont contre la différenciation, j'en ai parlé amicalement avec eux, et je crois que Mme Merkel n'y est pas favorable. Mais enfin, s'il n'y avait pas eu la différenciation, comment aurait-on réussi les périodes transitoires d'adhésion de l'Espagne et du Portugal ? Que serait devenu l'Accord de Schengen, et même où en serait l'euro ? Car s'il avait fallu attendre que les 15 pays soient d'accord, - il y avait deux opting-out - on n'aurait pas fait l'Union Economique et Monétaire ! La différenciation n'est donc pas un fait nouveau que l'on invente parce que la construction européenne s'élargit. La différenciation a joué son rôle, elle a permis de maintenir un certain dynamisme. Bien entendu, cela ne pourra se faire que si les nouvelles différenciations se font dans le respect intégral des règles du jeu et du pacte qui unit les 25 et demain les 27 pays. Il ne s'agit pas, sous prétexte de différenciation, de commencer à détricoter ce qui existe. Mais le Parlement européen et la Commission sont là, le cas échéant, pour examiner les problèmes liés à la différenciation comme, par exemple, d'éventuelles coopérations renforcées.

Je dirai un mot de la période de réflexion pour rappeler que dans votre résolution, vous mentionnez la déclaration 30 du Traité qui dit "si, à l'issue d'un délai de 2 ans à compter de la signature du Traité d'établissement d'une Constitution pour l'Europe, les 4/5 des membres ont ratifié ledit Traité, et qu'un ou plusieurs pays membres ont rencontré des difficultés pour procéder à ladite ratification, le Conseil européen se saisit de la question". Et bien, mes cher(e)s collègues, si le Conseil européen ne se saisit pas, le moment venu, de la question, c'est qu'il a un parfait mépris pour les pays qui auront ratifié le Traité, ce qui n'est pas acceptable. La confiance, c'est aussi respecter ceux qui n'ont pas décidé comme vous et qui représentent, pour l'instant, la majorité de la population de l'Union Européenne. Mais bien entendu, comme citoyen français, je tiens compte des résultats du référendum et je me dis, vingt fois sur le métier remettez l'ouvrage.

Soyons donc vigilants et fidèles à notre idéal, le combat continue pour une Europe unie dans sa riche diversité.

Je vous remercie de votre attention.